

Concours professionnel des grandes eaux-de-vie d'Armagnac 2011 et Concours Général Agricole 2012

Le Concours Professionnel des Grandes Eaux-de-vie d'Armagnac ouvre une nouvelle catégorie : Armagnac sur glace, décernée par des Barmen.

Les Armagnacs inscrits au Concours Général Agricole 2012 sont à nouveau soumis à une présélection qui aura lieu le jour du Concours d'Eauze le **VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**.

Un nouvel univers :

Armagnac-O-frais, Nouvelle catégorie spécifique au Concours Professionnel des Grandes eaux-de-vie d'Armagnac

✓ Armagnac sur glace : Ouverte à toutes catégories commerciales
✓ Blanche.

Six catégories communes aux deux concours :

- 1- VSOP ou assemblages de compte 4 à 9
- 2 - Hors d'âge ou assemblages de compte 10 à 19
- 3- Hors d'âge ou assemblages de compte 20 et plus
- 4- Millésimes 1992 à 2001

5- Millésimes 1982 à 1991
6- Blanche d'Armagnac.
Les Armagnacs présentés doivent être déjà commercialisés.
Ils seront prélevés impérativement en bouteilles étiquetées.

Inscriptions et dates limites :

* C.G.A. :
- au B.N.I.A. jusqu'au 19 octobre

2011
- sur Internet jusqu'au 26 octobre 2011, imprimé à télécharger www.concours-agricole.com
* Concours Professionnel des Grandes Eaux-de-vie d'Armagnac au B.N.I.A. jusqu'au 19 octobre 2011, imprimé à télécharger www.armagnac.fr ou à demander au BNIA.

Tarifs			
	Frais de Dossier		Frais par Echantillon
	Inscription Papier	Inscription Internet	
Tarif Normal HT	120 €	112 €	58 €
Tarif Réduit* HT	40 €	36 €	58 €

✓ Au seul Concours Professionnel des Grandes Eaux-de-vie d'Armagnac (CPA) → 21 € HT/échantillon à l'ordre du BNIA

✓ Au CPA et au Concours Général Agricole → Les frais d'inscription correspondent alors à ceux du CGA : à l'ordre de COMEXPOSIUM - CGA 2012.

* Réduction si le chiffre d'affaires est < 450 000 €.

Pour toute information : contact : BNIA, Christine Faivre - Tél : 05.62.08.11.00.